

Reevaluation des charges avant depart

Par mirmo, le 23/03/2012 à 21:33

Bonjour, je ne sais vers qui me tourner, vers quel organisme.

Je vais quitter bientot mon appartement, ma proprietaire vient de m'informer que j'ai depasser les charges et qu'elle veut me reclamer 2011 et 3012. Je n'ai jamais eu de releve, de demande d'augmentation de charges unisuement maintenant.

L'appartement n'est pas aux normes. Puis je jouer sur sa? Peit-elle me reclamer de payer sur autant de temps, sans justificatifs?

Merci de m'aider

Cordialement